

 TRAVAIL DECENT
POUR TOUS ET
TOUTES

23 et 24 Septembre 2020

 HOTEL Radisson
BLU – Niamey -

DECLARATION DE NIAMEY

USTN, CGIL, Nexus, Solidarité Laïque, CARISM et IDTM/ Sénégal et CSTM / Mali

- Considérant les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2030 notamment : l'ODD 8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » ; l'ODD 10 « Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein » et l'ODD 17 « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser » ;
- Considérant les Conventions internationales, en particulier les C97, C143, C189 de l'OIT et le Pacte Mondial sur les migrations ;
- Considérant les Profils Pays du Travail Décent du Niger qui constitue une analyse des dix éléments des quatre dimensions du travail décent telles que définies dans l'Agenda du Travail Décent basé sur les droits au travail, la promotion de l'emploi, la protection sociale et le dialogue social ;
- Considérant que le Travail décent et la protection sociale sont des droits pour tous et pour toutes inscrits dans les constitutions nationales des pays participants ;
- Affirmant que l'initiative d'une synergie d'action entre l'USTN, la CGIL, les ONGs Nexus et Solidarité Laïque, le CARISM et l'IDTM / Sénégal et la CSTM / Mali et ses Partenaires Techniques et Financiers cadre bien avec l'Agenda 2030 et contribue à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Les Organisations présentes à la Conférence sous régionale sur « le Travail décent pour tous et pour toutes » tenue à Niamey au Niger du 23 au 24 Septembre 2020 à savoir :

- USTN : Union des Syndicats des Travailleurs du Niger ;
- CARISM : Comité d'Actions et de Réflexions Intersyndicales sur la Migration regroupant 5 Confédérations syndicales Sénégalaises (CNTS-CSA-CNTS/FC-UDTS-UNSAS) ;
- IDTM: Institut pour les Droits des Travailleurs Migrants/Sénégal
- Solidarité Laïque : Représentation du Niger ;
- AEC : Association Alternative Espaces Citoyens/ Niger ;
- AJ-SEM : Association des Journalistes pour la Sécurité et la Migration /Niger ;
- APS : Alarme-Phone-Sahara/ Niger ;
- Diaspora CEDEAO/Niger ;
- RNJPS : Réseau National des Journalistes pour la Protection Sociale /Niger ;
- OMD : Observatoire Migrants en Détresse/Niger ;
- ONG JMED: Jeunesse-Enfance-Migration-Développement/Niger;
- ONG LTHP : Lutte contre le Trafic Humain et le Prostitution/Niger ;
- SPM : Service Pastoral des Migrants/Niger.

Sous l'observation des représentants de l'OIM et du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale au Niger.

- S'engagent à contribuer à la Promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, d'un plein emploi productif et un travail décent pour Tous et à la Réduction des inégalités entre les pays et en leur sein ;
- Réitèrent leur rôle clé auprès des Organisations Professionnelles d'Employeurs et de Travailleurs à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre du Programme par Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD) pour l'atteinte des ODD ci-dessus visés ;
- Appellent tous les Etats de la sous-région à ratifier les conventions internationales en rapport avec la question migratoire, notamment les conventions C97, C143, C189 de l'OIT, la convention de 1990 des Nations Unies sur les travailleurs migrants et les membres de leur famille, à la lumière du Pacte Mondial sur les migrations, éléments de défense et de promotion des droits des migrant-e-s,

dialogue social et migration ; la Recommandation n°204 de l'OIT sur la formalisation de l'économie informelle et l'accès à la sécurité sociale,

- Recommandent à toutes les Organisations syndicales engagées dans cette dynamique de promouvoir le travail décent, la situation migratoire et la protection sociale dans la sous-région pour une synergie d'action ;
- Recommandent la création d'un réseau Ouest africain des journalistes sur le travail décent et la migration ;
- Recommandent aux organisations parties prenantes de tout mettre en œuvre pour la réalisation du Plan d'action de Niamey conformément aux ODD 17, en termes de campagnes de sensibilisation communes et de programmes de renforcement des capacités ;
- Lancent un appel aux Organisations sous régionales œuvrant dans le même but d'intégrer le cadre pour la promotion du travail décent pour tous et pour toutes dans l'atteinte des ODD ci-dessus cités.

Fait à Niamey, le 24 septembre 2020

La Conférence